

RÉGLEMENT DE CONSULTATION



SOCIÉTÉ  
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

Rénovation complète de 5 logements au sein de l'immeuble d'habitation du  
77 rue de Clignancourt Paris 18° de la Société Philanthropique

Bureau administratif des Logements à Vocation Sociale (LVS) 12, rue des Feuillantines Paris 5ème

<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	<b>Société Philanthropique – LVS SIRET 775 666 530 00313</b> 12 rue des Feuillantines – 75005 PARIS T : 01.40.51.32.03
<b>Maitrise d'Oeuvre</b>	<b>Maitrise d'œuvre</b> <b>RING STUDIO Architecte</b> 104 rue Jean Soula - 33000 Bordeaux ringstudioarchitecture@gmail.com T : 06. 17. 92. 55. 41  <b>CADENCE</b> 9, rue de Domrémy – 75013 Paris jc.rene@cadenceidf.fr T : 06.70.27.28.01

## **PROCÉDURE CONCURRENTIELLE**

*Date limite de remise des offres :*

**Le mardi 14/06/2022 à 12h00**

**Rénovation complète de 6 logements au sein d'immeubles d'habitation  
de la Société Philanthropique**

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :**

**Société Philanthropique SIRET 775 666 530 00313**

*12, rue des Feuillantines – 75005 Paris*

Affaire suivie par :

<b>Mr Etienne PAPILLON</b> Responsable Immobilier Siège de l'association	T : 01 45 51 98 01 M : e.papillon@philanthropique.asso.fr
<b>Mme Diane PERRIN</b> Directrice des logements à vocation sociale et foyers	T : 01 40 51 32 03 M : d.perrin@philanthropique.asso.fr

**MAÎTRISE D'OEUVRE :**

**Maitrise d'œuvre**

**RING STUDIO Architecte**

104 rue Jean Soula - 33000 Bordeaux

ringstudioarchitecture@gmail.com T : 06. 17. 92. 55. 41

**CADENCE**

9, rue de Domrémy – 75013 Paris

jc.rene@cadenceidf.fr T : 06.70.27.28.01

<b>ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION</b>	<b>5</b>
1.1. Objet de la consultation et constitution du dossier de consultation	5
1.2. Décomposition de la consultation	5
1.3. Délai de réponse à la consultation	6
1.4. Visite obligatoire	6
1.5. Conditions de participation des concurrents	6
1.6. Délai d'exécution du marché et planning	6
<b>ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION</b>	<b>7</b>
2.1. Conditions de retrait du dossier de consultation	7
2.2. Délai de validité des offres	7
2.3. Confidentialité	7
2.4. Variantes et sous-traitance	7
2.5. Mode de règlement du marché, modalités de financement	7
2.6. Conditions spécifiques d'exécution	7
<b>ARTICLE 3 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</b>	<b>8</b>
3.1. Présentation des candidatures	8
3.2. Conditions de remise des offres et des candidatures	9
<b>ARTICLE 4 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES</b>	<b>10</b>
1 - Note technique N1 : 40 %	10

## **ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION**

### **1.1. Objet de la consultation et constitution du dossier de consultation**

Le présent document a pour objet les modalités de la consultation des entreprises en vue des rénovations complètes de 5 logements (dont 2 logements vides et 3 occupés par des locataires) situés au sein de l'immeuble 77 rue de Clignancourt, 75018 PARIS, à savoir :

#### **Pour le commun – lot 0 :**

#### **Pour la Gros Oeuvre - lot 1 :**

#### **Pour le technique- lot 2 :**

selon les spécifications techniques, et organisationnelles du dossier de consultation et du CCAP travaux

Le dossier de consultation est constitué de :

#### **PIÈCES ÉCRITES**

- Le présent Règlement de Consultation (RC)
  - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
  - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT 00 – Prescriptions communes (CCTP)
  - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT 01 – Gros Œuvre étendue (CCTP)
  - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT 02 - Lots techniques (CCTP)
  - L'attestation de visite
  - L'acceptation des pièces et attestation sur l'honneur
  - Le tableau des portes
  - Le tableau des fenêtres et garde-corps
  - Le tableau des sols et planchers
  - Les pièces graphiques
- 
- Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 01 – (DPGF)
  - Le Cadre de Décomposition du Prix Global Forfaitaire LOT 02 - (DPGF)

#### **DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Le RICT
- Le diagnostic plomb
- Le diagnostic amiante

Ces documents sont à titre d'information, toutes les recommandations à suivre sont écrites dans le CCTP.

### **1.2. Décomposition de la consultation**

Le présent marché est composé de 2 lots :

Lot 00 – Prescriptions communes

Lot 01 – Gros Œuvre étendue

Lot 02 – Lots techniques

Le détail des prestations est indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

### **1.3. Délai de réponse à la consultation**

Les candidats devront remettre leur candidature dans le délai imparti.

La date de remise des offres est le : **14/06/2022 à 12h00**

### **1.4. Visite obligatoire**

La visite des logements concernés par la présente consultation est obligatoire et est organisée par la maîtrise d'ouvrage.

Les entreprises sont invitées à prendre contact avec la maîtrise d'ouvrage à l'adresse mail :

[consultations-feja@philanthropique.asso.fr](mailto:consultations-feja@philanthropique.asso.fr) ou par téléphone au 06 65 98 72 23

Une proposition de date vous sera transmise dans les 48h.

La visite du site sera actée par une attestation signée par les deux parties. Cette attestation devra être jointe obligatoirement à l'offre.

### **1.5. Conditions de participation des concurrents**

Les entreprises ne peuvent pas répondre à un seul des deux lots (lot 1 ou au lot 2). Les entreprises ont pour obligation de répondre pour tous les sites.

### **1.6. Délai d'exécution du marché et planning**

**20 juillet 2022 : Notification du marché**

**Préparation de chantier de 4 semaines + 10 semaines de chantier**

**15 novembre 2022 : Réception du chantier**

Sur les 5 logements, 2 logements sont vides et 3 logements sont occupés. Le candidat devra prendre en compte dans son offre, la contrainte de réaliser des travaux en milieu occupé et d'avoir à décaler son chantier afin d'organiser le chantier dans ses logements, dans un délai restreint et optimisé.

Le candidat indiquera dans son offre la durée d'exécution du marché, l'objectif étant une **durée de chantier de 10 semaines**.

L'offre du candidat comprendra un planning détaillé du déroulement des travaux depuis la notification du marché jusqu'à la réception des travaux.

## **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **2.1. Conditions de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur : <https://logements-philanthropique.fr/consultation-entreprises/>

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, cette disposition est applicable en fonction de la nouvelle date.

### **2.2. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **2.3. Confidentialité**

Les candidats sont soumis à l'obligation de confidentialité quant aux éléments transmis durant la consultation, notamment les plans des locaux concernés.

### **2.4. Variantes et sous-traitance**

Les variantes sont possibles et acceptées. Si les candidats veulent faire appel à des prestataires sous-traitants, cela est possible, dans le respect des dispositions du présent appel d'offres. Ces sous-traitants doivent être notifiés au maître d'oeuvre.

### **2.5. Mode de règlement du marché, modalités de financement**

Les paiements se feront à l'avancement sur présentation de situations établies par l'entreprise. Le présent marché est financé par des subventions de l'Agence nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et des fonds propres d'investissement de la Société Philanthropique. Ainsi, une certification RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » est exigée. Et, les services de l'ANAH pourront à tout moment, selon leur demande, être présent à une réunion de chantier.

### **2.6. Conditions spécifiques d'exécution**

Le calendrier d'exécution défini dans le marché devra être respecté sous peine de l'application des pénalités financières définies au marché.

## ARTICLE 3 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EUROS. Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### **3.1. Présentation des candidatures**

#### **Documents à produire :**

Chaque candidat aura à produire un dossier papier complet et un support informatique sous format Microsoft Excel version, et uniquement sous le format excel proposé (1 Clé USB) comprenant les pièces suivantes :

#### **1 - Pièces de la candidature :**

- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise sous la forme d'une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices
- L'attestation d'assurance pour les risques professionnels
- Les habilitations électriques afférant aux travaux
- L'extrait de K-BIS accompagné du pouvoir de la personne habilitée à engager la société le cas échéant.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Une liste de référence sur des prestations identiques

**NOTA :** Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur pourra vous contacter pour complément d'information.

#### **2 - Pièces de l'offre :**

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes paraphés, signés et complétés par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat.
- L'acceptation des pièces du DCE et attestation sur l'honneur complétée signée
- L'attestation de visite des locaux, datée et signée
- Les bordereaux des prix unitaires, dûment complétés.

**La version informatique des DPGF est transmise en format Excel et PDF. Le candidat a l'obligation d'utiliser le format excel et d'utiliser les CDPGF du DCE. Les éventuelles variantes seront clairement identifiées à la fin du document, la trame du reste du document ne sera pas modifiée.**



- Un mémoire technique comportant :

#### **CAPACITE ET ORGANISATION**

- Présentation des compétences de l'entreprise et des moyens humains, matériels et techniques. Les effectifs dédiés au chantier et les chiffres d'affaires des 3 dernières années seront indiqués. Présentation des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens techniques de son entreprise (2 pages maximum).
- Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat (en cas de variante)

#### **PLANNING**

Un planning détaillé de l'ensemble du projet par lot : approvisionnement, installation, réception... Les dates clés du chantier seront clairement identifiées.

#### **METHODOLOGIE EN MILIEU OCCUPÉ**

La méthodologie de conduite de chantier en milieu occupé ainsi que les propositions techniques et organisationnelles pour l'opération (2 pages maximum).

Deux logements sont inoccupés, mais l'ensemble des autres logements sont occupés par des locataires. L'entreprise devra tenir compte de cette donnée notamment au niveau de l'organisation de son équipe (gestion des déchets, des pauses, ...)

Trois logements sont occupés, la maîtrise d'ouvrage propose un logement pendant une période de 21 jours ouvrables, l'organisation des travaux devront prendre en compte cette durée dans le planning et leurs réponses. A ce jour les trois locataires sont bien informés.

#### **REFERENCES**

Présentation succincte de 3 à 5 références en rapport avec l'objet du marché, réalisées au cours des 5 dernières années ou en cours de réalisation, indiquant au minimum la description de l'opération, le montant des travaux, la date de livraison, la durée de chantier, l'identité du destinataire et présentant un visuel.

Le mémoire technique sera rendu contractuel, l'entreprise s'engage donc à respecter l'ensemble proposé.

### **3.2. Conditions de remise des offres et des candidatures**

Les offres doivent être envoyées par le soumissionnaire sous forme papier et sous forme numérique (1 clé USB) ou par mail à consultations-feja@philanthropique.asso.fr.

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli sous double enveloppe contenant les pièces de la candidature et de l'offre qui doivent être présentées sous pli cacheté ou par voie électronique

L'enveloppe extérieure porte uniquement l'indication suivante :

**OBJET : Rénovation complète 5 logements CLIGNANCOURT**

**NE PAS OUVRIR**

**Société Philanthropique**  
**A l'attention de Me Diane PERRIN**  
**12 rue des Feuillantines**  
**75005 PARIS**

**Ou par mail Consultation - Philanthropique FEJA**  
**[consultations-feja@philanthropique.asso.fr](mailto:consultations-feja@philanthropique.asso.fr)**

L'enveloppe intérieure contenant l'offre porte le nom du ou des candidat(s).

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

1°) Envoi par voie postale (recommandé avec accusé de réception, Chronopost)

2°) Dépôt des offres à l'Accueil de la Société Philanthropique :

**De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures**  
**du lundi au vendredi, hors weekends et jours fériés.**

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Ce délai court à compter de la date limite de réception.

#### **ARTICLE 4 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES**

La maîtrise d'ouvrage analysera les offres et les candidatures suivant les critères d'attribution définis ci-après.

La Société Philanthropique procédera à la sélection des candidats et à l'audition de ceux-ci. L'examen des offres se fera au regard des documents et renseignements fournis.

La Société Philanthropique procédera à la sélection des candidats comme suit :

- Analyse des offres par chaque membre de la commission de dépouillement et notation primaireselon un tableau de notation préalablement défini
- Comparaison des notations
- Sélection des candidats répondant aux exigences du CCTP
- Phase de négociation possible avec un ou plusieurs candidats
- Choix final et information des candidats

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction d'une pondération des critères suivants :

##### **1 – Note technique N1 : 40 %**

Analyse du mémoire technique et de la capacité du candidat :

10% Capacité humaines (équipe dédié au projet par rapport au nombre total de salarié, ...)

20% Matériaux proposés

10% Références

##### **2- Note financière N2 : 40 %**

Analyse de l'offre financière

Nota : La maîtrise d'ouvrage se réserve le droit de demander des compléments d'information pendant la phase d'analyse des offres.

La somme des notes pondérées permettra ainsi un classement qui déterminera l'offre la plus avantageuse.

**3- Note organisation et planning N 3 : 20 %**

Analyse de l'organisation proposée en milieu occupé.

Moyens humains

Nota : La maîtrise d'ouvrage se réserve le droit de demander des compléments d'information pendant la phase d'analyse des offres.

La somme des notes pondérées permettra ainsi un classement qui déterminera l'offre la plus avantageuse.

Négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les trois meilleures propositions.